

original: L hr

kopien : brf ke sru sin si grn dy nf ho ltj ay kj kt
caf wok fmd sut mg map

londres, 19.05.1992 15:00

00121 hhhhh

fc/gn

pour: doi

an	74A	Alger	Rjo					a/a
Datum	20.5							h.
Visa	S. H. A.							
EDA - DIO								
Ref. 0.718.12								

copie: - secretariat president de la confederation
- secretariat se kellenberger
- division politique i
- division politique ii
- division politique iii
- secretariat politique
- ddip

copie par d/c : ambassades de suisse a bonn, moscou, paris,
rome, vienne, washington ainsi qu'aux
missions a geneve et new york

les nouvelles tendances en
matiere de peace-keeping des nu

(informations recueillies lors d'une rencontre entre
quelques collegues avec marrack goulding (g))

1. la veritable explosion de la demande d'actions de
peace-keeping depuis 1987 (il y a eu treize operations
depuis la creation des nu jusqu'a 1988, et treize nouvelles
depuis lors), en particulier les deux grandes interventions
au cambodge et en yougoslavie, a amene l'organisation
mondiale a un point de quasi rupture, tant sur le plan
financier que sur celui de l'organisation. ceci a ete
particulierement frappant cette annee, le personnel en
matiere de peace-keeping ayant passe, depuis le debut de
l'annee, de 11'000 a 44'000 unites. le budget est actuel-
lement de 2,7 mia. de dollars, alors que precedemment il
s'elevait encore a 620 mio.. la reticence des etats membres,
en particulier des membres permanents du cs, se fait par
consequent de plus en plus sentir.

2. les questions qui se posent des lors sont de savoir si
les nu peuvent continuer a supporter a elles seules le
fardeau de ces operations, comment ameliorer les mecanismes
onusiens, la maniere de persuader les etats membres de
continuer a fournir leurs contributions et s'il s'agit de
fixer des priorites.

20.05.1992 08.45h -o- bma



3. mais avant tout, il faut garder a l'esprit la nature changeante des operations de peace-keeping. a l'origine, ces operations avaient pour objectif de separer les adversaires, afin de trouver un reglement diplomatique. de plus en plus, le but est la facilitation et la mise en oeuvre d'une solu-

tion negociee. il s'agit d'operations plus vastes, qui ne necessitent plus tant la presence de militaires, mais de policiers et d'experts en matiere des droits de l'homme, d'observation des elections, dans le domaine des refugies, etc.. ceci dit, les conflits ethniques et autres qui ont resurgi depuis la chute du rideau de fer necessitent a nouveau des interventions traditionnelles. et la somalie est l'exemple d'une nouvelle sorte d'operation dont le but est la protection de la distribution de l'aide humanitaire.

4. a la question de savoir si les nu peuvent continuer a elles seules a assurer les operations de peace-keeping, g -et ceci serait egalement l'avis du sg- a repondu par la negative. il est persuade que les organisations regionales doivent jouer un role plus actif, le probleme etant qu'elles ne sont pas dotees des structures et des moyens adequats. un exemple positif a ete le role joue par la ligue arabe en 1961 apres la premiere crise du kuwait. pour ce qui est de l'avenir, g pense a la ce et a la csce. mais il a egalement manifeste de l'interet pour l'idee d'un role de l'otan ou de l'ueo, sur mandat par exemple des nu.

5. pour ce qui est de l'amelioration des mecanismes onusiens, g a essentiellement prone une simplification des procedures administratives et decisionnelles, la mise en place de moyens financiers adequats (fixation, a l'avance, de plafonds budgetaires) et la creation de stocks de materiel. mais il ne s'est pas montre favorable a l'idee du financement par les seules parties au conflit, car ceci remettrait en cause le caractere universel des operations.

la mise a disposition, par les etats membres, de troupes (infanterie) n'est en revanche pas un probleme, encore qu'il y a un grand manque de forces et d'equipement specialises (soutien, transport, etc.). si la creation d'une force permanente des nu serait, de l'avis de g, du gaspillage, il est en faveur de troupes que les etats membres garderaient en stand-by. la coordination des forces sur place fonctionne generalement bien, du fait de la longue tradition qu'ont certains pays dans l'envoi de troupes. on pourrait cependant renforcer la cooperation regionale en matiere de formation.

6. des choix en matiere d'operations de peace-keeping s'imposeraient si l'on veut continuer a s'assurer le soutien des etats membres. il faudrait notamment mettre fin a certaines operations, en particulier celles de longue duree et qui n'ont jusqu'a present pas apporte de resultats (chypre, liban, etc.). l'accent devrait plus etre mis sur les operations qui vont au-dela de la simple interposition. on pourrait egalement envisager des operations en vue de la mise en oeuvre des droits de l'homme. mais g reconnait que tout ceci pose des problemes politiques delicats.

7. d'une maniere generale, g s'est prononce en faveur d'une nouvelle tentative d'etablir une sorte de code de conduite pour les operations de peace-keeping. s'agissant des operations au titre du chapitre vii, il faudrait s'assurer que les nu aient les moyens adequats de mise en oeuvre et ne donnent pas l'impression, comme dans la crise du golfe, que la realisation a echappe de leur controle. les operations

devraient par ailleurs etre preparees plus soigneusement. si g s'est montre oppose a une intervention tant que les combats la rendent inefficace, ceci ne signifie pas qu'une intervention doit etre exclue avant la fin des combats.

8. en conclusion, les nu devraient, selon g, mettre un accent accru sur l'aspect preventif de leurs actions. si certains au secretariat pretendent qu'il s'agit avant tout d'un probleme d'information, il est lui d'avis qu'il s'agit plutot d'un probleme politique. faessler

ambasuisse